

Programme LEADER 2014 – 2020



Le Pays Vesoul – Val de Saône : un territoire d'anticipation, d'action, de promotion et d'ambition

Présentation du programme et de la stratégie LEADER
du GAL du Pays Vesoul – Val de Saône



Pour commencer...

- LEADER, qu'est-ce que c'est ?
 - Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
 - Un programme de financement européen qui soutient des projets locaux. Ces projets doivent s'inscrire dans la stratégie définie par les acteurs du territoire, pour le territoire
 - Animé et piloté au local par le Pays Vesoul – Val de Saône, en lien avec la Région Bourgogne Franche-Comté et l'ASP
 - Organe décisionnel local : le Comité de Programmation qui se réunit pour statuer sur les dossiers



Le périmètre du Groupe d'Action Locale

-  CC des Hauts du Val de Saône
-  CC Terres de Saône
-  CC des Combes
-  C. Agglomération de Vesoul
-  CC Triangle Vert



Une stratégie locale...

Le Pays Vesoul – Val de Saône : un territoire d'anticipation, d'action, de promotion et d'ambition

- ...qui s'articule autour de 6 objectifs,
- ... et qui est dotée d'une enveloppe de 2,63 millions d'euros sur la durée de la programmation 2014-2020



1. Anticiper la transition énergétique et s'y positionner économiquement

- Devenir un territoire à énergie positive : produire plus d'énergies renouvelables, limiter les émissions de gaz à effet de serre, etc.

Aménagement d'aires de covoiturage, actions de sensibilisation à la transition énergétique, etc.

- Soutenir de nouvelles filières notamment autour des économies circulaires et de la filière bois.

Equipement d'un fablab, animation collective sur la filière bois, etc.



2. Susciter et accompagner les acteurs économiques locaux dans leurs pratiques, leur adaptation aux évolutions du marché

- Structurer de nouvelles activités économiques, encourager l'entrepreneuriat, développer de nouveaux modes de distribution ou de commercialisation, etc.

Soutien à l'installation d'un artisan, animation de démarches collectives de e-commerce, création d'une marque locale pour valoriser des produits ou des savoir-faire locaux, actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, etc.



3. Faire du vieillissement de la population un domaine d'activité économique

- Identifier les besoins des personnes âgées et répondre à leurs attentes pour permettre un bien-vieillir sur le territoire et un maintien à domicile

Etude sur les besoins des personnes âgées, test de nouvelles technologies domotiques, création de nouvelles activités économiques répondant aux besoins des personnes âgées, développement de nouvelles actions de prévention, etc.



4. Donner envie aux jeunes de rester sur le territoire

- Développer une offre de services spécifiquement dédiée aux jeunes pour leur donner envie de s'impliquer dans la vie du territoire

Création de nouveaux club ados ou local jeunes, acquisition d'équipements permettant la diversification des activités proposées

- Développer une offre de services leur garantissant un accès global à la formation satisfaisant

Hébergements à bas coûts pour stagiaires ou apprentis, solutions de mobilité temporaires, nouveaux locaux de formation



5. Faire de nos territoires urbains et ruraux des lieux d'accueil structurés, dynamiques et vivants pour garantir une attractivité résidentielle de qualité

- Maintenir et renforcer le lien social (offre de services, vie associative, lien social)
- Rendre la culture accessible
- Agir sur la qualité urbaine

Centre de ressources documentaires pour les acteurs associatifs, installation d'un nouveau professionnel de santé, etc.

Animer une stratégie culturelle partagée, soutien à de nouveaux événements culturels, équipements de nouveaux lieux culturels, etc.

Valorisation du patrimoine, étude de programmation, revitalisation d'un cœur de village, etc.



6. Convaincre les acteurs et les cibles de l'attractivité du territoire : les convaincre d'y investir ou réinvestir, les convaincre d'y séjourner, etc.

- Agir sur l'attractivité du territoire

Etude de stratégie de marketing territorial, développer une mission d'accueil de nouvelles populations, développer des actions de promotion du territoire, etc.

- Soutenir les projets de développement touristique

Création d'hébergements insolites, création d'une nouvelle offre d'activité de loisirs sur la Saône, etc.



Si vous avez un projet...

Programme qui peut potentiellement concerner des maîtres d'ouvrage publics et privés

A quelques conditions :

- Le projet doit s'inscrire dans au moins un des objectifs stratégiques
- Aucune dépense ne doit avoir été engagée
- Il doit se dérouler sur le territoire du Pays
- Il doit bénéficier de cofinancements publics (commune, CC, Département, Région, l'Etat, etc.)



Si vous avez un projet...

☞ Contactez l'équipe d'animation du GAL au plus tôt, pour savoir si votre projet pourrait bénéficier de fonds LEADER et faire la demande d'aide :

☞ leader.pvvs@vesoul.fr

☎ 03.63.37.91.31





Merci de votre attention

Contact :

leader.pvvs@vesoul.fr

03.63.37.91.31

www.pays-vesoul-valdesaone.fr/leader